



## Rapport Calvez-Marcon : la **CGT** reçue par Jean-Michel Blanquer

Suite au rapport Calvez-Marcon, la **CGT** a été reçue mardi 13 février par le Ministre. Nous avons porté nos désaccords majeurs sur le contenu et les préconisations de ce rapport :

- La voie professionnelle ne doit pas devenir l'antichambre de l'apprentissage. Les mesures proposées induisent une sélection des élèves qui aboutirait de fait à la concentration des difficultés sociales et scolaires dans les classes des lycées. Le développement de l'apprentissage conduira inexorablement à la remise en cause de notre statut : annualisation du temps de travail.
- Nous refusons la casse des diplômes nationaux, tant souhaitée par le MEDEF. Les rapporteurs préconisent le développement des blocs de compétences qui mettent en péril les diplômes nationaux garants de droits collectifs dans l'entreprise.
- Nous dénonçons les logiques de regroupements de spécialités au sein de « grandes familles de métiers » : ils menacent les postes et les conditions de travail des PLP de matières pro et réduisent la durée de formation professionnelle des élèves.

Les rapporteurs prétendent « viser l'excellence pour la voie pro », pour y parvenir, la **CGT** a proposé un plan d'urgence au Ministre :

### **Défendre le statut des PLP :**

Ni annualisation du temps de service, ni modification du calendrier scolaire. Egalité de traitement avec les certifié.es : application de la pondération. Les PLP sont des profs de lycée à part entière !

### **Obtenir des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves :**

Pas plus de 20 élèves par classe en bac pro et 12 en CAP, application de grilles horaires hebdomadaires, dédoublements notamment en enseignement général, classement en éducation prioritaire pour tous les lycées pro...

### **Défendre une voie professionnelle sous statut scolaire qui permet l'émancipation, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études :**

Un cadre national des diplômes : réduction des CCF au profit d'épreuves ponctuelles. Des parcours adaptés aux besoins des élèves et des spécificités des formations : en 3 ou 4 ans selon les besoins. Création de classes passerelles du CAP au bac pro, et du bac pro au BTS.

La **CGT** a proposé à l'ensemble des organisations syndicales de construire un cadre unitaire de défense des PLP et de l'enseignement professionnel. Pour la **CGT**, l'unité est un atout pour gagner !

**La **CGT**, c'est l'intérêt de la voie pro et des PLP !**